



## **L'OPPBTP s'engage auprès de l'ESTP Paris pour former les étudiants à la prévention des risques professionnels**

**L'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie Paris (ESTP) et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux publics (OPPBTP) viennent de signer une convention de partenariat permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels. Pour cela, un module spécifique « Prévention des risques » sera dispensé sous forme de formations en présentiel et en e-learning.**

Convaincus que la prévention des risques doit impérativement être intégrée aux compétences professionnelles des encadrants des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, et cela dès la formation étudiante, l'ESTP Paris et l'OPPBTP ont choisi de rapprocher leurs expertises afin de fournir aux étudiants tous les outils pour acquérir ces connaissances. Les partenaires partagent aussi la certitude que la maîtrise des risques est un facteur important de la performance globale de l'entreprise et doit être, à ce titre, incluse dans la formation des étudiants ingénieurs.

La formation initiale est par ailleurs un axe prioritaire pour l'OPPBTP qui l'a inscrite dans son plan stratégique HORIZON 2020. Un engagement que l'OPPBTP a déjà traduit par la mise en place de nombreux outils à destination des établissements d'enseignements professionnels et supérieurs et qui ont pour objectif d'intégrer la prévention dans les différents cursus d'apprentissage.

Avec ce partenariat, l'OPPBTP franchit un nouveau pas en développant et mettant à disposition des étudiants de l'ESTP Paris un module « Prévention des risques » disponible en formation e-learning : composée de 4 parties (repérer, intervenir, communiquer, anticiper), cette formation dure 2 heures. Elle est disponible pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de l'ESTP Paris via la plateforme L.M.S (Learning Management System) de l'OPPBTP. L'Organisme assure, par ailleurs, un suivi des actions grâce à des indicateurs tels que : listes d'inscriptions, taux de participation, notes d'évaluation...

L'OPPBTP apporte son soutien aux intervenants extérieurs pour assurer la formation en présentiel auprès de leurs étudiants en fournissant des ressources pédagogiques nécessaires à la tenue du programme défini et transmet aux intervenants les modules développés dans le cadre de son offre de formation initiale supérieure.

Un comité de pilotage, composé de représentants de l'ESTP Paris et de l'OPPBTP est mis en place afin de permettre un suivi précis de cette action mais aussi de proposer et valider des projets pédagogiques supplémentaires si besoin.



## A propos de l'ESTP

**L'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie**, ESTP Paris, l'Ecole des Grands Projets, est l'école de référence qui forme en France le plus grand nombre de cadres dans le domaine de la construction et de l'aménagement du cadre de vie. Créée en 1891, l'ESTP forme chaque année 30 % des effectifs de son secteur de spécialité.

Site Internet : <https://www.estp.fr/>

## A propos de l'OPPBT

**L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

**Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !**

**Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)**



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Jessica Djaba • [j.djaba@clccom.com](mailto:j.djaba@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)